

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1225

Artikel: Politique migratoire
Autor: Tabin, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015605>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COURRIER

Politique migratoire

Un lecteur poursuit le débat sur la politique migratoire suisse (DP N° 1223, 31 août 1995). L'article de DP était centré sur la signification politique du rapport Arbenz (réaliste et ouvert). J.P. Tabin, lui, y voit une logique sécuritaire.

(...) D'abord, quoique devant «fournir les bases d'une discussion à grande échelle» (p.2) (...), le rapport «n'a pas de prétention scientifique; c'est un rapport d'expert fondé sur des connaissances administratives et des expériences personnelles» (p.3). En d'autres termes, c'est à de la sociologie politique de café du commerce que nous invite Peter Arbenz.

Le problème, selon notre expert radical, c'est que les migrations continuent, qu'elles «présentent toujours les mêmes schémas de comportement » (!) (p.12), et que les migrants coûtent cher. «Les Etats d'accueil dépensent aujourd'hui plus de 10 milliards de dollars par an pour financer leur politique d'asile» (p.12) (...) Le groupe de référence est choisi de manière suffisamment large et peu définie («les Etats d'accueil»; «l'Europe occidentale») pour que l'addition des chiffres fasse frémir.

Et, selon le rapport (à propos, qui a coûté combien?), la situation risque de devenir encore plus difficile. Situation dramatique au niveau de l'emploi dans les pays orientaux de la Méditerranée; afflux massif de musulmans parmi lesquels «il n'y aura sans doute pas que des éléments modérés (...); poursuite du combat entre organisations extrémistes en dehors de leur pays (...); crime international organisé (...) Un discours sécuritaire classique.

Heureusement, l'officier Arbenz a, dans sa sacoche, différentes «stratégies fondamentales» afin «de maintenir la prospérité et le bien-être à leur niveau actuel» (p. 74). Il propose, en vrac et en une page de rapport (!), de diminuer la main-d'œuvre et d'accroître la production, et/ou de prolonger la durée de la vie active (en allongeant l'horaire de travail quotidien et en différant l'âge de la retraite des hommes et des femmes), et/ou d'affecter obligatoirement des chômeurs et des personnes (...) à des programmes d'occupation d'utilité publique. Ces derniers pourraient également être imposés plus souvent à des gens qui, en raison du phénomène de l'immigration incontrôlable (...) séjournent de facto en Suisse (...) Le principe de l'assistance sociale en échange du travail fourni devrait s'appliquer à toutes les personnes de cette catégorie», et/ou «de contrôler l'immigration sur les plans qualitatif et quantitatif selon la demande du marché du travail.»(...)

Sur la base de ces «stratégies», Peter Arbenz, à la fin de son rapport, décrit différents modèles (que son bon sens, je suppose, lui indique) pour proposer que la Suisse se dote d'une politique migratoire basée sur les demandes du marché du travail et sur une politique restrictive (et dissuasive) en matière d'asile. Si la

Suisse ne lutte pas contre l'«immigration excessive» (on relève la précision des chiffres), elle devra «résoudre à l'intérieur de ses frontières une partie des problèmes sociaux du monde» (p. 87). Ce serait tout de même scandaleux...

«A l'opposé de la langue de bois fédérale», écrit Valérie Bory, le rapport Arbenz baigne dans le simplisme. Ce n'est pas avec ce genre d'instrument qu'on pourra faire avancer la réflexion en matière de politique de migration. ■

Jean-Pierre Tabin
professeur à l'EESP, Lausanne

VOTATIONS À BERNE

Quotas au panier

(vb) La Ville de Berne aurait pu être la première ville d'Europe à réserver 40% des sièges du législatif communal aux femmes. Les électeurs n'en ont pas voulu, repoussant à 68% la proposition de la socialiste Barbara Geiser. Le quartier ouvrier de Bümplitz a rejeté le plus fortement le projet, de même que le quartier bourgeois de Kirchenfeld. Deux extrêmes se sont rejoints.

Notons la faible participation: 25,5%, qui relativise évidemment le vote. Les divergences entre électrices ont joué également en la défaveur des quotas, mais aussi le fait qu'ils sont déjà atteints, à Berne: à l'exécutif de la Ville, puisque quatre femmes sur sept municipaux dirigent les départements des finances, des travaux publics, des écoles, des œuvres sociales, mais également au Conseil communal. Lors des dernières élections, 42% de femmes y avaient été élues, grâce à un lobby féminin efficace. A quoi bon cristalliser dans les textes une ascension féminine qui d'ores et déjà fait peut-être peur à certains, s'est-on sans doute dit? Les opposants n'auront pas manqué de relever que sur les 42% de femmes élues lors des dernières élections, le conseil communal n'en compte plus que 33%, à la suite de défections. Un phénomène pourtant propre à la démocratie locale; on constate en effet que le taux de rotation dans les législatifs communaux va croissant. Quoi qu'il en soit, ces résultats laissent mal augurer de l'initiative fédérale des quotas, dite du 3 mars. ■

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédactrice:
Valérie Bory (vb)
Ont également collaboré à ce numéro:
Lorette Coen (lc)
André Gavillet (ag)
Jérôme Meizoz
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Jean-Pierre Ghelfi,
Charles-André Udry,
Composition et maquette:
Valérie Bory,
Françoise Gavillet
Secrétariat: Murielle Gay-
Crosier Marciano
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et
Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9

EN BREF

La localité hors de Suisse la mieux représentée aux élections nationales pourrait être Vlodrop, aux Pays Bas, car nous avons déjà repéré un candidat dans le canton de Vaud et un dans le canton de Berne qui y sont domiciliés. Les deux candidats sont portés sur la liste du Parti de la loi naturelle.